



RÉGIE DES PARCS DE STATIONNEMENT

DEMANDE DE RÉSERVATION A L'ANNÉE D'UN EMPLACEMENT AU PARC DE STATIONNEMENT P5 (BAIL DE 3 ANS*)

(Ce parc est limité en hauteur à 1,90 m. et interdit aux véhicules GPL et 2 roues)

Merci d'écrire lisiblement

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ PAYS : _____

TEL PORTABLE : _____

E-MAIL : _____ @ _____

IMMATRICULATION DU VÉHICULE : _____

MARQUE : _____ COULEUR : _____ MODELE : _____

STATIONNEMENT SOUHAITÉ :

PLACE

BOX

Abonnement place : 516,00 €/an – caution 100 € (tarif en vigueur au 1^{er} Janvier 2023)

Abonnement box : 864,00 €/an – caution 250 € (tarif en vigueur au 1^{er} Janvier 2023)

(*résiliable au terme d'une année avec préavis d'un mois)

PIÈCES A FOURNIR :

- Copie attestation d'assurance
- Copie carte grise
- Copie pièce d'identité (CNI recto-verso, passeport...)

Date et signature :

RÉGIE "EPL EXPLOITATION DES PARCS DE STATIONNEMENT"

84, rue Aristide Briand

83600 FREJUS

Tél : 04.94.17.67.38 / 04.94.17.66.69

Mail : stationnement@ville-frejus.fr